



*Assistance technique pour la mise en œuvre du projet
d'appui institutionnel au ministère des Finances et du
Budget de la République Centrafricaine (PAIMFB)*

Contrat n°443-930 | Réf. INTPA/BGF/2022/EA-RP/0169

**Appui à l'opérationnalisation
du Plan e-Finances Publiques
Note de cadrage stratégique**

Mars 2025

01

CONTEXTE ET OBJECTIFS





- **Contexte :**
 - **Impact limité des réformes réalisées faute d'une stratégie d'ensemble** intégrant les dimensions fonctionnelle et informatique des processus avec comme corollaire la multiplication d'applications informatiques non interfacées;
 - **Vision de M. le Ministre : faire de la digitalisation le moteur du processus de réforme** à travers la conception et la mise en œuvre d'un Plan e-Finances publiques;
 - **Etablissement d'une feuille de route** à partir des recommandations de l'atelier « Le digital au service de la mobilisation des ressources et de la transparence des dépenses publiques : quels leviers pour accélérer la transformation digitale et maximiser l'impact ? » juin 2024;
 - **Déploiement d'une équipe chargée de la révision du PS-RGFP à partir des constats du PEFA 2023** (depuis novembre 2024 avec l'appui de l'Union européenne)



- **Objectif général :**
 - Favoriser la transition accélérée de la gestion des finances publiques centrafricaines vers la digitalisation des missions clés du ministère des Finances et du Budget
- **Objectifs spécifiques :**
 - Accompagner le MFB dans l'opérationnalisation du Plan e-Finances publiques
 - Assurer l'intégration des réformes du cadre réglementaire et fonctionnel dans les activités de la Feuille de route
 - Décliner et prioriser les axes stratégiques du Plan e-Finances publiques en actions et en activités

02

APPROCHE OPÉRATIONNELLE





2.1 Partir de la Feuille de route du Plan e-Finances publiques

- La feuille de route du Plan e-Finances publiques articulée en 6 axes stratégiques constitue l'armature d'une stratégie de réforme dont la digitalisation constitue le moteur

AXES	AXES STRATEGIQUES
Axe 1	Cadre Stratégique et Institutionnel
Axe 2	Système d'information
Axe 3	Ressources
Axe 4	Capital humain
Axe 5	Transparence et gouvernance
Axe 6	communication & conduite du changement

- Mais elle n'intègre pas la dimension fonctionnelle des activités de GFP (réglementation, processus métier) ce qui se traduit par l'absence de propositions d'actions de réforme concrètes dans les différents secteurs de la GFP



2.2 Exploiter le diagnostic du système de GFP

- Le diagnostic effectué par la mission dresse un ensemble de constats qui ont permis d'identifier les actions de réforme prioritaires à partir de :
 - l'évaluation PEFA 2023,
 - des entretiens avec les services du MFB et
 - de l'exploitation des plans d'actions mis en oeuvre par les PTF intervenant dans le secteur « gestion des finances publiques »,
- Mais la mise en oeuvre cohérente de ces actions de réforme implique la définition d'une stratégie de conduite du changement adossée à un cadre institutionnel de pilotage robuste



2.3 Construire une stratégie de réforme inclusive

- Reposant sur la Feuille de route du Plan e-Finances publiques
- Assurant la prise en compte des besoins de réforme prioritaires identifiés dans les différents secteurs de la GFP
- Veillant au développement de synergies entre les réformes
- Garantissant une montée en puissance par palier des réformes
- S'appuyant sur un dispositif de pilotage placé auprès du Ministre et assurant la coordination technique des chantiers de réformes



2.4 Opérationnaliser le Plan e-Finances publiques

- À travers :
 - Un plan de travail de l'Année 1 reposant sur un nombre limité de réformes de non-retour réalisables à court terme = **Actions prioritaires**
 - Un plan de travail triennal comprenant des réformes nécessitant une mise en œuvre par palier à l'horizon 2027 = **Actions structurantes**

03

ACTIONS PRIORITAIRES IDENTIFIÉES



Synthèse des 10 actions prioritaires identifiées

Actions

Action 1 - Mobiliser et sécuriser les recettes sur les corridors douaniers

Action 2 - Rationaliser la mobilisation des recettes du secteur forestier

Action 3 - Gérer et suivre les Restes à Recouvrer (RAR)

Action 4 - Rétablir la production régulière du Compte Général de l'Administration Financière (CGAF)

Action 5 - Accélérer la mise en œuvre du Progiciel e-Tax

Action 6 - Mettre en œuvre un plan d'accélération et de structuration pour déployer efficacement SIM_ba

Action 7 - Mettre en place un système d'Information de Gestion des Marchés et Achats Publics (SIGMAP)

Action 8 - Elaborer et déployer un programme d'urgence de renforcement de l'infrastructure informatique du MFB

Action 9 - Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation triennal des agents "métier" du MFB

Action 10 – Relire le cadre organique du MFB et l'adapter aux enjeux de la digitalisation

04

FEUILLE DE ROUTE E-FINANCES PUBLIQUES



Feuille de route e-Finances publiques

- **Version renforcée de la Feuille de route qui intègre les activités de réforme fonctionnelle identifiées** (règles de gestion, réglementation)
 - Déclinaison de la feuille de route en 8 axes et en actions
 - Déclinaison des actions en activités détaillée dans une matrice en fichier Excel (ci-jointe)
 - L'objectif est de capitaliser sur la digitalisation et aligner le système de gestion des FP sur les standards PEFA
- Axe 1 – Cadre stratégique et institutionnel
 - Axe 2 – Système d'information
 - Axe 3 – Ressources
 - Axe 4 – Capital humain
 - Axe 5 – Transparence budgétaire et gouvernance
 - Axe 6 - Politique macroéconomique et gestion des investissements publics
 - Axe 7 - Mobilisation des recettes domestiques
 - Axe 8 - Communication et conduite du changement

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 1 – Cadre stratégique et institutionnel	
<ul style="list-style-type: none">• Créer et opérationnaliser la Cellule chargée du Suivi des Réformes Digitales (CS-RED)	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un Comité de Coordination de Haut Niveau des Réformes des Finances Publiques• Renforcer les capacités de la CS-RED• Renforcer le rôle et les capacités de la CS-REF pour en faire une véritable « <i>delivery unit</i> »• Créer et doter un fonds de financement des réformes• Relire et mettre à jour les textes organiques du Ministère des Finances et du Budget

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires

Actions structurantes

Axe 2 – Système d'information

- Accélérer la mise en œuvre du Progiciel e-Tax
 - Mettre en œuvre un plan d'accélération et de structuration pour déployer efficacement SIM_ba
 - Mettre en place un système d'Information de Gestion des Marchés et Achats Publics (SIGMAP)
- Actualiser et opérationnaliser le Schéma Directeur Informatique 2018-2022
 - Renforcer la Sécurité des Systèmes d'Information
 - Renforcer l'Interopérabilité et l'Interconnexion des Bases de Données
 - Consolider et sécuriser le fonctionnement des applications actuelles
 - Développer le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP)
 - Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH)

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 3 - Ressources	
3.1-Infrastructures informatiques	
<ul style="list-style-type: none">• Elaborer et déployer un programme d'urgence de renforcement de l'infrastructure informatique du MFB comprenant notamment :<ul style="list-style-type: none">○ la construction ou l'acquisition d'un Datacenter Tiers IV,○ l'équipement des postes de travail,○ la mise à niveau des logiciels de gestion,○ l'installation et le paramétrage d'équipements garantissant une alimentation électrique sécurisée et continue et une connectivité internet stable et puissante	
3.2-Matériel roulant	
	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le Matériel Roulant

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 4 – Capital humain	
<ul style="list-style-type: none">• Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation triennal des agents "métier" du MFB	<ul style="list-style-type: none">• Instaurer l'entrée par voie de concours dans les corps des régies financières• Mettre en place un dispositif de gestion prévisionnelle des effectifs

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 5 – Transparence budgétaire et gouvernance	
5.1-Gouvernance des données	
	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et mettre en Œuvre d'une Politique de Gouvernance des Données• Développer des Plateformes de Publication en Temps Réel des Données Financières• Renforcer la Transparence par la Communication Active
5.2-Réforme comptable et états financiers	
Rétablir la production régulière du Compte Général de l'Administration Financière (CGAF)	<ul style="list-style-type: none">• Réorganiser les services déconcentrés de l'ACCT et animer le réseau comptable• Instaurer un suivi régulier des actifs financiers et non financiers de l'Etat

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 5 – Transparence budgétaire et gouvernance (suite)	
5.3-Gestion budgétaire	
	<ul style="list-style-type: none">• Préparer la bascule en budget-programme
5.4-Contrôle	
	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la fonction de contrôle interne et la transparence budgétaire• Renforcer le contrôle de la Cour des Comptes
5.5-Gestion de la Dette	
	<ul style="list-style-type: none">• Restaurer la gestion informatisée de la dette• Réaliser un audit de la dette intérieure• Restructurer la direction de la Dette• Renforcer les compétences du Comité national de la Dette publique• Elaborer la politique d'endettement public

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 6 - Politique macroéconomique et gestion des investissements publics	
6.1-Politique macroéconomique	
	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer le dispositif d'élaboration du cadrage macroéconomique et budgétaire
6.2-Gestion des investissements publics	
	<ul style="list-style-type: none">• Rationnaliser le mécanisme de maturation et de sélection des projets d'investissements publics• Adopter des outils efficaces de programmation et de suivi-évaluation des investissements publics

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 7 - Mobilisation des recettes domestiques	
7.1-Recettes fiscales	
<ul style="list-style-type: none"> Rationaliser la mobilisation des recettes du secteur forestier Gérer et suivre les Restes à Recouvrer (RAR) 	<ul style="list-style-type: none"> Réorganiser les Services centraux de la DGID en pôles d'animation Réguler les Dépenses Fiscales Encadrer le secteur foncier et immobilier Renforcer l'interopérabilité des échanges de données Assainir le fichier des contribuables Documenter les procédures fiscales et mettre à jour les pratiques et communication
7.2- Recettes douanières	
<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser et sécuriser les recettes sur les corridors douaniers 	7.2.2-Renforcement du contrôle et du suivi des exonérations douanières

Feuille de route e-Finances publiques

Actions prioritaires	Actions structurantes
Axe 8 - Communication et conduite du changement	
	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer une Stratégie de Communication Globale• Mettre en Place de Mécanismes d'Engagement des Parties Prenantes• Gérer les Attentes des Parties Prenantes

05

**PROCHAINES
ÉTAPES**



5. Les prochaines étapes

Étapes	Dates indicatives
1° Tenue d'une réunion en comité restreint présidée par le Ministre pour valider les orientations proposées Présentation des axes stratégiques de la feuille de route et du Plan de travail de l'Année 1 (cf. Matrice détaillée « Feuille de route e-Finances publiques »)	26 mars 2025
2° Partage de la feuille de route e-Finances publiques avec les PTF Mobilisation de l'ensemble des bailleurs intervenants en matière de GFP autour des objectifs du Plan e-Finances publiques	02 avril 2025
3° Finalisation du rapport provisoire comportant: <ul style="list-style-type: none">• Les indicateurs et les cibles du Plan d'action opérationnel• Un chronogramme distinguant deux niveaux de mise en oeuvre :<ul style="list-style-type: none">Niveau 1 : Plan de travail de l'Année 1 (actions et activités de réforme de non-retour)Niveau 2 : Actions structurantes mises en œuvre par palier sur trois ans• Le budget prévisionnel	15 avril 2025
4° Organisation d'un atelier de restitution	14 mai 2025



En conclusion

Points d'attention :

- Organisation de la diffusion du rapport provisoire
- Recueil des commentaires et observations des acteurs de la chaîne des finances publiques de la RCA sur le rapport provisoire
- Détermination de la date de l'atelier de restitution

MERCI DE VOTRE
ATTENTION

